

“ La plupart des pays d'Europe ont établi partout ces Caisses d'Économie Scolaires; elles fleurissent aux États-Unis, elles sont obligatoires dans l'Ontario.

“ Permettriez-vous à une bien consolante expérience de deux années en la matière, au sein d'une population à triple catégorie de richesse, d'aisance et de pauvreté, de vous prier de vouloir bien étudier cette question de l'économie scolaire avec tout le dévouement que vous mettez à la cause de l'Éducation.”

En effet, l'expérience tentée par ce prêtre patriote qu'est M. le Chanoine LePailleur a été des plus consolantes. Qu'on en juge par l'état financier suivant :

*“ Etat financier de la Caisse d'Économie Scolaire de la Ville Saint-Louis, après deux ans d'opération.*

22 Juillet, 1907

Août 1909.

*Recettes:*

Dépôts des enfants .....	\$8760.36
Autres recettes .....	\$ 129.84

\$8890.20

*Déboursés:*

Retraits pour dépôts à la Banque au crédit enfants .....	\$6020.00
Retraits pour cause de mort, départ, besoin .	\$ 683.97

\$6703.97

Balance en mains .....\$2186.23”

En Europe, en France et en Belgique surtout, les Caisses d'épargne scolaires ont accompli cette merveille: que tout le monde, ou à peu près, est aujourd'hui pourvu d'un Livret de Banque. Et à l'école, la *Mutualité scolaire* a fait place à la Caisse d'épargne.

C'est un devoir pour nous, instituteurs canadiens-français, d'habituer les enfants à l'épargne raisonnée, méthodique, en même temps que nous devons leur inspirer l'amour du Sol natal, amour sacré qui ne se sépare pas de celui de l'Autel. La Terre, le Capital: voilà les deux forces qui, guidées par la Religion, soutiendront nos enfants dans les luttes formidables que l'avenir semble leur réserver.

C.-J. MAGNAN.